

Revendications de l'égalité entre étudiants-détenus/étudiants dans les études universitaires, ou la lutte pour la « décarcérisation » interactionnelle

BRUNO BONU

Université Paul-Valéry Montpellier 3 (France)

LORENZO DEVILLA

Université de Sassari (Italie)

Résumé : Cet article analyse l'orientation revendicative manifestée dans l'interaction de détenus confrontés à des situations d'études. Des détenus-étudiants demandent à être traités comme « les autres étudiants », à être en « synchronie avec l'université », dans un mouvement qui met en avant les aspects de l'activité non directement liés à la privation de liberté, mais aux études, entendues comme positives et libératrices. La perspective est celle d'une « décarcérisation » catégorielle, lors du déroulement de réunions pédagogiques. Néanmoins, l'orientation vers la contrainte réapparaît aussitôt dans l'argumentation contrastive des entraves pratiques s'opposant à la fruition des études, dans des lieux de privation de liberté.

Mots-clés : catégorisation ; décarcérisation ; étudiants-détenus ; frontières.

Abstract: This paper analyzes the claim orientation of prisoners confronted with study situations. Prisoner-students ask to be treated like “other students”, to be in “sync with the university”, in a movement that puts forward aspects of the activity not directly linked to the deprivation of liberty, but to studies, understood as positive and liberating. The perspective is that of a categorical “decarceration”, during the course of pedagogical meetings. Nevertheless, the orientation towards constraint reappears immediately in the contrastive argumentation of the practical hindrances opposing the fruition of studies, in places of deprivation of freedom.

Keywords: borders; categorization; decarceration; student-detainees.

Introduction¹

Des travaux interdisciplinaires sur les « frontières ² » ont porté sur la dimension praxéologique de leur constitution active accomplie par les participants dans des situations sociales spécifiques. En effet, « le langage dans sa dimension formelle et symbolique est à la fois le mode d'expression et le lieu de la reproduction et de la production du processus de "frontiérisation"³ ». Cela prend une signification particulière dans le territoire particulier qu'est la prison puisque l'institution pénitentiaire inscrit dans le bâti et prescrit dans le travail de ses agents une séparation profonde, objectivable et matérielle, entre le monde carcéral et le reste de la société.

Cette connaissance sur la nature de l'organisation de la privation de liberté, répandue dans le sens commun, prend des allures d'évidence. Sans être totalement abandonnée, elle doit pourtant être atténuée et modifiée pour deux raisons. La première concerne le fait que les relations avec d'autres domaines sociaux (l'instruction, la justice, l'assistance sociale, la formation, le sport, la médecine, les religions, etc.) sont fréquentes, voire continues. Cela relativise partiellement les frontières, l'isolement prétendu du monde carcéral, et construit de véritables liens entre le monde de l'incarcération et les autres champs sociaux. Dans ce sens, notre étude s'inscrit de manière spécifique dans une « écologie sociale⁴ » où le fonctionnement de l'établissement de l'administration pénitentiaire rencontre les activités de l'université.

¹ Cet article est le fruit d'une étroite collaboration entre ses auteurs. Lorenzo Devilla a rédigé les parties 1, 2 et 4.1 ; Bruno Bonu a rédigé les parties 3, 4.2 et 5. La bibliographie a été rédigée par les deux auteurs. Nous avons choisi de référer au groupe de participants en enfermement par le biais de la catégorie complexe d'étudiant-détenu. Elle nous semble caractériser l'appartenance de ce groupe de la façon la plus proche d'une perspective endogène et cohérente.

² Michelle Auzanneau et Luca Greco (dir.), *Dessiner les frontières*, Lyon, ENS Éditions, 2018, <http://books.openedition.org/enseditions/8578>, consulté le 17 novembre 2020.

³ *Ibid.*, p. 20.

⁴ Philippe Combessie, *Sociologie de la prison*, Paris, La Découverte, 2009, p. 93 et suivantes.

La seconde porte sur la valence particulière de la parole en interaction dans des lieux de privation de liberté. Selon de nombreux acteurs de la vie pénitentiaire que nous avons interrogés, l'une des caractéristiques les plus marquantes des interactions en milieu contraint avec un détenu, plus particulièrement dans le cas d'entretiens, est l'établissement, dès l'ouverture de l'échange, d'une relation symbolique : « le rapport de force c'est la seule chose qui reste au détenu⁵ ».

Plus spécifiquement, dans un texte précédent⁶ portant sur la même réunion prise en considération ici, mais sur une phase temporellement contiguë, nous avons montré la plasticité et l'importance du travail interactionnel dans l'activité de catégorisation. Nous l'avons appelé « la bataille des catégorisations » en milieu d'enfermement. Ce combat passe par des modifications conséquentes dans l'appariement des catégories ou dans les descriptions complexes : « chaque catégorie est susceptible d'être à son tour divisée : le braqueur posé et réfléchi et le braqueur sans foi ni loi, le "pointeur" violeur et le "pointeur" non violeur, le trafiquant pour survivre et le trafiquant "pour plâtrer", etc.⁷ ». Ces catégorisations ont des implications concrètes dans les divisions spatiales à l'intérieur de la prison au moyen des séparations institutionnelles par quartiers et pratiques, entre groupes de détenus, dans la vie quotidienne de l'enfermement. La dynamique de « frontiérisation » et de « dé / ré -frontiérisation » est abordée ici comme un travail de (re)définition continue de rôles, acteurs, tâches, actions et activités qui se déploie dans la « parole en interaction ».

⁵ Communication personnelle d'un détenu. Ces remarques sont confirmées aussi par les entretiens sur l'arrivée en détention des « primaires » et des « habitués » et leurs relations avec les autres détenus menés par Gilles Chantraine dans une Maison d'Arrêt (*Par-delà les murs*, Paris, PUF, 2004, p. 86 et suivantes). Nous voulons pointer l'importance que revêt cette parole dans ses aspects performatifs locaux.

⁶ Bruno Bonu, « L'interaction de part et d'autre des barreaux : catégorisations dans la vidéocommunication », dans Luca Greco, Lorenza Mondada et Patrick Renaud (dir.), *Identités-en-interaction / Identities in interaction*, Limoge, Lambert Lucas, 2014, p. 115-136.

⁷ Gilles Chantraine, *op. cit.*, p. 212.

Dans cet article, nous nous proposons d'analyser, à travers la description des processus interactionnels, l'orientation revendicative, la « lutte discursive de territoire », de détenus confrontés à des situations d'études lors d'une réunion pédagogique organisationnelle à distance avec les enseignants universitaires chargés de la formation délivrée à distance et au sein de la prison⁸. Cette rencontre visait à pallier certaines difficultés rencontrées lors de la première année d'études d'un groupe de détenus. Elle a été médiatisée par un dispositif de vidéocommunication. Les détenus-étudiants pointent certaines défaillances de l'enseignement à distance de l'institution universitaire, voire revendiquent une écoute de leurs problèmes de manière séquentielle (dans une intervention) et sérielle (dans la suite des prises de parole).

Dans leurs interventions, ils demandent à être traités comme « les autres étudiants », à être en « synchronie avec l'université », dans un mouvement qui met en avant les aspects de l'activité non directement liés à la privation de liberté, mais aux études, présentées et entendues comme positives et libératrices. Dans une dynamique interactionnelle de négociation des places, les détenus-étudiants revendiquent une symétrie comme lutte de territoire liée aux « frontières carcérales », à la fois concrètes et symboliques. La perspective est celle d'une « décarcérisation » catégorielle⁹, lors du déroulement de réunions pédagogiques. Néanmoins, comme nous le verrons, l'orientation vers la contrainte réapparaît aussitôt dans l'argumentation contrastive des entraves pratiques s'opposant à la jouissance des études, dans des lieux de privation de liberté¹⁰.

⁸ À l'époque (2012), seulement 2 % de la population carcérale entreprenait des études universitaires, soit 400 étudiants sur un total d'à peu près 67 000 personnes incarcérées. Nous remercions Lucie Alidières pour ces informations.

⁹ Bruno Bonu, *op. cit.* ; Gilles Chantraine, *op. cit.*

¹⁰ Lorenzo Devilla et Bruno Bonu, « Le traitement interactionnel des objets de la connaissance en milieu contraint : enjeux discursifs et interactionnels », *Tranel*, vol. 76, n° 1, 2022, p. 87-112.

1. Cadre théorique et méthodologique

Le terrain de la vie carcérale est exploré par certaines disciplines (essentiellement la sociologie, l'anthropologie et la psychologie) au moyen d'entretiens (la parole est alors une partie d'un dispositif de recherche d'informations) et d'observations non instrumentées (à l'œil et à l'oreille nus). Il ne semble pas, à l'examen de la bibliographie et des thèmes des enquêtes passées, avoir été investi par les différentes formes de l'enquête en linguistique sociale¹¹.

À part l'étude pionnière "Telling the convict code" de Lawrence Wieder¹², les interactions étudiées en Analyse de conversation (AC, consubstantielle de la Linguistique interactionnelle, désormais LI) ne se centrent pas non plus (à notre connaissance) sur la parole produite en interaction en milieu carcéral. Elles sont centrées majoritairement sur le processus « d'incarcération », interrogatoires de police judiciaire¹³, auditions avec les magistrats (comparution en flagrance d'infraction¹⁴, ou encore au tribunal¹⁵).

¹¹ Elle est entendue ici comme la linguistique qui pose le problème de la dimension sociologique de l'enquête dans la construction de son objet et/ou est sensible à la portée sociale de sa recherche, dans le cadre des problèmes publics (intégration professionnelle, échec scolaire, discrimination de groupes sociaux, etc.). Pour un bilan du versant labovien de cette démarche, voir Françoise Gadet, « Variation et hétérogénéité », *Langages*, n° 108, 1992, p. 5-15 ; Gabriel Bergounioux, « Les enquêtes de terrain en France », *Langue française*, n° 93, 1992, p. 3-22 ; Gabriel Bergounioux, « Linguistique et variation : repères historiques », *Langages*, n° 108 1992, p. 114-125.

¹² Lawrence D. Wieder, « Telling the convict code », dans Robert M. Emerson (dir.), *Contemporary field research: A collection of readings*, Little, Brown, 1983, p. 78-90.

¹³ D. Rod Watson, « Some features of the elicitation of confessions in murder interrogations », dans George Psathas (dir.), *Interaction Competence*, Washington, DC, University Press of America and International Institute for Ethnomethodology and Conversation Analysis, 1990, p. 263-295

¹⁴ Esther Gonzáles Martínez, « L'audition de comparution immédiate : l'organisation des échanges langagiers », Thèse de doctorat, Paris, EHESS, 2003.

¹⁵ John Maxwell Atkinson et Paul Drew, *Order in Court: The Organisation of Verbal Interaction in Judicial Settings*, London, Macmillan, 1979.

Dans le cadre de l'interaction en prison, la méthodologie doit être capable de traiter une problématique semblable à celle de la sociolinguistique et anthropologie urbaines confrontées aux entités mouvantes et aux discours qui constituent la ville contemporaine¹⁶. Les détenus placés sous Main de Justice forment des groupes hétérogènes et éphémères (au gré des décisions des institutions pénitentiaire et judiciaire) rendant ainsi la caractérisation des individus et des frontières spatiales et relationnelles des groupes difficilement réalisable. L'attention analytique se porte alors sur les outils conversationnels comme les méthodes et les principes utilisés et vers lesquels s'orientent les participants aux activités enregistrées (pédagogiques et d'entretien) dans la « parole en interaction ». La mise en évidence des attentes, des raisonnements et des connaissances nécessite l'exploration des ressources visuelles et sonores utilisées par les différents acteurs du monde carcéral. Ces outils, à la fois verbaux et vocaux, doivent être examinés avec les instruments de la LI. Cette perspective insiste sur la dimension actionnelle, temporelle et foncièrement indexicale du langage¹⁷, prenant « comme point de départ ce qui se passe dans l'ici et maintenant des rencontres sociales, avec une démarche généralisante faisant apparaître ou venant confirmer des principes interprétatifs, des représentations et des catégorisations socio-culturelles plus larges¹⁸ ». Elle prône un travail systématique sur des données empiriques analysées dans leur contexte de production. La linguistique interactionnelle peut dialoguer efficacement

¹⁶ Ulf Hannerz, *Explorer la ville*, Paris, Éditions de Minuit, 1983 ; William Labov, *Sociolinguistique*, Paris, Éditions de Minuit, 1976 ; Lorenza Mondada, « La ville n'est pas peuplée d'êtres anonymes : processus de catégorisation et espace urbain », *Marges linguistiques*, n° 3, 2002, p. 72-90.

¹⁷ Lorenza Mondada, « Contributions de la linguistique interactionnelle », dans Jaques Durand, Benoît Habert et Bernard Laks (dir.), *Congrès Mondial de Linguistique Française*, Paris, Institut de Linguistique Française, 2008, p. 881-897, <https://www.linguistiquefrancaise.org/articles/cmlf/pdf/2008/01/cmlf08348.pdf>, consulté le 9 octobre 2021.

¹⁸ Véronique Traverso, « Les frontières au prisme de la catégorisation. Construire et déconstruire de la différence : une discussion à propos de l'usage du hammam », dans Michelle Auzanneau et Luca Greco (dir.), *Dessiner les frontières*, Lyon, ENS Éditions, 2018, p. 3, <http://books.openedition.org/enseditions/8590>, consulté le 17 novembre 2020.

avec l'analyse du discours en interaction¹⁹, « discours en interaction » faisant allusion au « *talk in interaction* » de la tradition anglophone de l'analyse conversationnelle et désignant « le vaste ensemble des pratiques discursives qui se déroulent en contexte interactif, et dont la conversation ne représente qu'une forme particulière²⁰ ».

Nous proposons ici une analyse d'un cas exemplaire « portant sur une donnée qui est parcourue dans sa complexité » et non pas « une analyse de collection²¹ ». Les deux séquences interactionnelles objet d'analyse sont issues d'enregistrements audiovisuels effectués lors d'une réunion en vidéocommunication entre des étudiants-détenus à la Maison Centrale de Saint-Maur (destinée aux longues peines) et des enseignants de l'Université Paul-Valéry Montpellier 3. La méthode comprend principalement des observations directes de type ethnographique, supportées par des enregistrements audiovisuels. L'enregistrement continu permet la sauvegarde de l'agencement temporel des tours de parole et des actions produites par les interlocuteurs. Les différentes interventions pourront être analysées alors dans leur placement séquentiel, selon le principe que chaque contribution prend en compte et rend manifeste la compréhension de ce qui, rétrospectivement, vient d'être dit et fait et prospectivement projetée et influence les interventions à venir. Par conséquent, le visionnage répété est indispensable pour déterminer les éléments qui servent aux interlocuteurs pour construire leur participation compétente.

L'autre document indispensable pour l'analyse est représenté par la transcription détaillée qui assure, sous une autre forme, la même sauvegarde de la temporalité déjà évoquée pour l'enregistrement. Elle permet ainsi de « travailler sur des données dont on a une connaissance approfondie²² ». La transcription fondée

¹⁹ Michel de Fornel et Jacqueline Léon, « L'analyse de conversation, de l'ethnométhodologie à la linguistique interactionnelle », *Histoire épistémologie langage*, vol. 22, n° 1, 2000, p. 131-155.

²⁰ Catherine Kerbrat-Orecchioni, *Le discours en interaction*, Paris, Armand Colin, 2005, p. 14.

²¹ Sur ces deux possibilités méthodologiques, voir Lorenza Mondada, « Contributions de la linguistique interactionnelle... », *op. cit.*, p. 885.

²² *Ibid.*, p. 884.

sur le modèle établi par Gail Jefferson au début de l'Analyse de Conversation reproduit exhaustivement ce qui est dit dans sa version sonore (dans les dimensions verbale et vocale), transcrit avec une modalité verticale (de haut en bas), avec une orthographe modifiée dans la ponctuation (utilisée pour la dimension vocale). Voici, à double titre d'exemple, un extrait de transcription²³:

125.	→ S T2	ED4:	en termes de ressources on
126.			peut compte:r même si ça
127.			reste assez réduit (-) au
128.			moins sur nos inscriptions
129.			>le paiement de nos
130.			inscriptions< qui comprennent
131.			notamment (-) euh les frais
132.			de bibliothèque eh
133.			bibliothèque bien évidemment
134.			à laquelle on ne peut pas se
135.			rendre (.) et d'autres frais
136.			(-) qui sont globalement euh
137.			(.) euh (-)>communs à tous
138.			les étudiants< mais c'est une
139.			communauté que nous ne
140.			pouvons euh:(.) pas partager
141.			(-)donc voilà (.) s'il y a
142.			des frais est-ce quehuu
143.	HD:T3:A	E4:	non. (-) >oui<
144.	HD:T3:A	E2:	non > ressources <
145.	T4:B	E4:	c'est c'est c'est pas
146.			dans ce sens >excusez-moi<
147.			je me suis m mal exprimé
148.	C		c'est pas du tout dans ce
149.			sens que je voulais parler de
150.			> ressources < je parlais de
151.	→ R:D		> ressources humaines<

La distribution spatiale de la page (de gauche à droite et du haut vers le bas) veut rendre compte du déroulement temporel de la transcription. La numérotation des lignes (et pas des tours)²⁴ est une convention typographique qui participe à cette sauvegarde.

²³ Les conventions de transcription utilisées sont reproduites dans les annexes.

²⁴ Un tour peut se développer sur une seule ligne ou sur plusieurs. Le tour de parole est une entité conversationnelle, donc non typographique.

Sans rentrer dans une analyse détaillée²⁵, l'intervention de l'étudiant-détenu (ED4) montre aussi l'orientation revendicative déployée après une intervention d'un enseignant qui évoquait le manque de ressources, interprété du point de vue financier (les droits payés par les étudiants-détenus). ED4 souligne alors que les étudiants empêchés n'utilisent pas les services présentiels de l'université. Il projette ainsi dans l'espace de l'université la frontière de la privation de liberté. Mais l'enseignant référerait aux ressources humaines et non pas aux droits d'inscription. Cet épisode représente le cadre argumentatif et interactionnel, ainsi que l'une des prémisses des séquences examinées plus bas.

L'ethnographie audiovisuelle devient la base pour l'exploration d'épisodes et de séquences interactionnelles qui montrent les problèmes auxquels sont confrontés les différents acteurs et quelles solutions ils adoptent pour les résoudre. L'implication de chacun des interlocuteurs, en termes de formes de la participation et de positionnements, semble jouer un rôle de premier plan. Cette méthodologie vise à identifier le « tissu organisationnel²⁶ » où prennent place les « actions structurantes²⁷ ».

2. Éléments ethnographiques interactionnellement pertinents

Les réunions à distance entre étudiants-détenus, avec leur Responsable local d'enseignement (RLE) sur le site de détention et les enseignants universitaires dans des locaux de l'établissement en charge de la formation délivrée au sein de la Maison Centrale de Saint-Maur, visaient à identifier et à résoudre les problèmes de transmission de cours à distance. L'organisation de ces réunions implique des actions institutionnelles complexes. Dans ces cas, l'administration pénitentiaire doit prendre un certain nombre

²⁵ Pour le détail, voir Bruno Bonu, « Décallages interactionnels interprétatifs dans une réunion prison – Université en vidéocommunication », *Langages*, n° 204, 2016, p. 120-139.

²⁶ Lorenza Mondada, « Pour une linguistique interactionnelle », *Marges linguistiques*, n° 1, 2001, p. 95-136.

²⁷ Hugh Mehan, « Structuring school structure », *Harvard Educational Review*, vol. 48, n° 1, 1978, p. 32-64.

de décisions, comme autoriser un usage non standard de la salle, pour la réunion pédagogique, organiser un déplacement à l'intérieur de l'établissement encadré par des surveillants et établir le temps de la rencontre médiatisée par un dispositif numérique adapté. De plus, les détenus devaient poser un congé pour leur absence dans l'atelier dans lequel ils travaillaient. Le RLE devait également demander les autorisations de déplacement et préparer la rencontre. Les deux épisodes de ces réunions entre les deux groupes présentaient les enseignants (appartenant à la même équipe pédagogique dans les deux cas, à droite sur la photo) dans la salle d'une institution universitaire dédiée à la vidéocommunication, et les étudiants-détenus dans la salle de la Maison Centrale (appartenant eux aussi au même groupe, à gauche sur l'image)²⁸. La disposition spatiale de cette salle, équipée pour établir habituellement des échanges avec l'institution judiciaire, a été modifiée pour ces occasions : d'espace consacré aux auditions avec le juge des libertés et de l'application des peines, elle est devenue un espace de réunion. De ce fait, les participants sont disposés en ligne, face au dispositif de vidéocommunication. Les universitaires devaient réserver des espaces dédiés à la vidéocommunication dans leur agenda de travail²⁹. Voici des images du cadre participatif des deux séquences objet d'étude :

²⁸ La composition des groupes participants change d'une réunion à l'autre. Les étudiants constituent un groupe qui est inscrit à l'époque dans la Licence Sciences du Langage, Médias, Culture et Communication (MCC) à l'Université Montpellier 3. Ses membres travaillent aussi au « Laboratoire Son » fondée par le musicien Nicolas Frise. Cet atelier avait comme tâche la digitalisation, notamment des fonds de l'Institut National de l'Audiovisuel (INA). Un travail de haute technicité, avec un salaire au niveau pratiqué à l'extérieur, inhabituel dans le travail en prison, systématiquement dévalorisé et sous payé.

²⁹ L'usage massif de la visiophonie domestique multipartite n'était pas habituel à la fin de la première décennie des années 2000, lors du recueil de ces données.

Figure 1A. Cadre participatif de la Séquence 1 (S1)

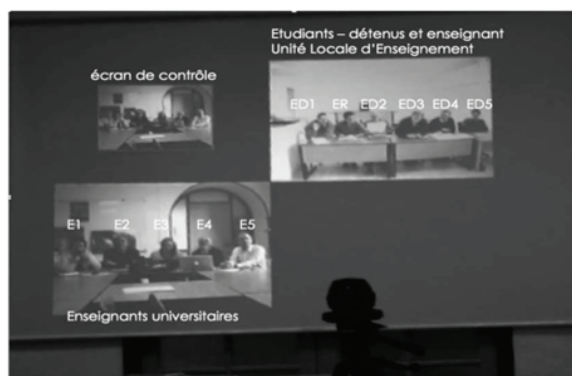


Figure 1B. Cadre participatif de la Séquence 2 (S2)



Figure 1C. Les enseignants universitaires (EX)



Les observations ethnographiques de ces éléments situationnels permettent de mettre en évidence les conséquences interactionnelles de ces adaptations. Le nombre d'interlocuteurs sur l'en-

semble des deux sites : onze dans un cas (S1), et neuf dans l'autre (S2), fait de ces échanges deux interactions multi-participatives. Les interventions sont en général longues et peu fréquentes pour chaque participant. Par conséquent, les éléments interactionnels de différents locuteurs sont peu reliés tour par tour, dans une perspective d'adjacence. Leurs relations sont plutôt « à longue portée ». Les éléments interactionnels produits dans un long tour projettent la reprise éventuelle dans une autre intervention venant plus tard, dans le déroulement temporel de l'interaction. Les bornes temporelles de la réunion contraignent toutes les périodes de la réunion puisque les participants s'orientent vers la limitation du temps de parole. Cela est encore plus sensible dans la phase finale de l'interaction (figure 1B : séquence 2). Tous les participants s'orientent vers la clôture. L'administration pénitentiaire a imposé un cadrage temporel strict de la réunion d'une durée n'excédant pas deux heures. De manière systématique, dans tout échange avec les prisonniers, ainsi que dans ces contributions interactionnelles soumises à l'analyse, une orientation clairement revendicative de « territoire » de la part des étudiants-détenus émerge. Elle produit aussi une série de phénomènes interactionnels, discursifs et sémantiques que nous examinons dans ce qui suit.

3. Analyse des données

3.1. *Séquence 1 : « Et être en synchronie avec l'université »*

On observe ici une négociation des positions et des places dans l'interaction. Dans l'échange qui précède l'épisode sur lequel nous focaliserons notre attention, Bonu³⁰ a montré, à travers l'analyse des activités de catégorisation, comment le groupe d'étudiants-détenus, par la voix de leur « porte-parole » officieux (ED4, ici), s'oriente vers la « place d'étudiants » dans un dispositif universitaire « classique », ou prétendu tel, et « déthématise » la catégorie « détenus-étudiants ». Ces derniers demandent en effet à être traités comme « les autres étudiants ». Les enseignants,

³⁰ Bruno Bonu, « L'interaction de part et d'autre des barreaux... », *op. cit.*

quant à eux, produisent une orientation différente, voire divergente, introduisant une catégorie « symétrique », celle de « partenaires de travail ». Elle est inattendue par les étudiants-détenus puisque l'appariement catégoriel vers lequel ils s'orientent est celui d'enseignants-étudiants (ces derniers prototypes, « comme les autres »).

125.	E1:	« bien concrets vous êtes
126.		en demande finalement de::
127.		de supports de cours euhh
128.		plus classiques {(--)
129.	ED4:	oui (.) >et accessibles<
130.	E1:	des supports plus
131.		classiques accessibles,
132.		support papier et dans des
133.		temps euh raisonnables
134.		pour pouvoir travailler
135.		ehu: confortablement et
136.		avoir une (.) >une vraie
137.		progression< (.) eh (-)
138.		>on peut< le le formuler
139.		[°VainsiV°.]

L'enseignante (E1) prend la parole et formule de manière explicite la demande des étudiants-détenus : « vous êtes en demande finalement de:: de supports de cours plus classiques... » (lignes 125-128). Par des hésitations et une pause, elle sollicite et coordonne la complétion de l'énoncé par l'étudiant-détenu (ED4), selon un phénomène interactionnel bien décrit par Gene Lerner³¹. La formulation de l'enseignante implique la place de l'étudiant « traditionnel » dans un dispositif pédagogique avec des demandes relevant de cette position (supports papier, par exemple), qui est ici soutenue par les étudiants-détenus, donc attendue, reçue et ratifiée (« oui, et accessibles » ligne 129). Le dernier tour de l'étudiant-détenu vient lui aussi compléter (« et être en synchronie avec l'université ») et conclure, dans un mouvement qui met en avant l'accès à des ressources pédagogiques traditionnelles ainsi que les aspects de l'activité non directement liés à la privation de liberté.

³¹ Gene Lerner, « Turn design and the organization of participation in instructional activities », *Discourse Processes*, vol. 19, n° 1, 1995, p. 111-131.

140. ED4: >[et être] en synchronie
 141. avec l'université<.
 142. E1: (-)>alors< hhh (.) dans la
 143. [mesure.hh]
 144. E3: [>ils sont<](.)>ils sont<
 145. E1: c'est un peu difficile eh
 146. fparce que:ehéh
 147. E3: Δvous êtes en avance par
 148. rapport à l'universitéΔ
 149. E1: voilà (-)vous êtes::s
 150. E3: >chepas< si (--)
 151. alors jjje tenais à vous
 152. dire que vous êtes en
 153. avance par rapport à
 154. l'université puisque::
 155. à l'université il n'y
 156. a pas eu cours depuis
 157. janvie::r les examens
 158. n'ont pas (-)n'ont pas
 159. vraiment eu enfin n'ont
 160. pas vraiment eu lieu donc
 161. vous êtes à l'avance si ça
 162. peut vous rassurer
 163. E1: ah ah ah
 164. E3: nous sommes dans une
 165. période assez particulière
 166. ED4: ouais

La demande de « synchronie avec l'université » de la part du locuteur ED4 déclenche une séquence portant sur l'information de la part des enseignants concernant les étudiants en présence, qui étaient en grève à l'époque (lignes 152-162). Les étudiants-détenus sont donc, du point de vue des activités, « en avance par rapport à l'université » (lignes 147-148 et 152-153). Les enseignants rejettent ainsi le présupposé d'un retard dû à l'apprentissage à distance, mais rétablissent en même temps une ligne de démarcation entre les étudiants-détenus, qui suivent à distance, et les autres étudiants, qui sont en présence, actualisant de la sorte une catégorisation « étudiants-détenus » que ceux-ci avaient jusqu'alors essayé de « déthématiser » et rétablissant en même temps une frontière matérielle représentée par le territoire de la prison.

Ce décalage inattendu dans les activités provoque le rire, mais seulement dans le groupe des enseignants (lignes 146 et 163). Si la littérature conversationnelle sur le rire a mis en évidence son importance en tant que ressource utilisée dans certaines activités

pour manifester « l'affiliation³² », le rire non partagé est au contraire une des manifestations de la divergence interactionnelle en cours. Si, d'un côté, la « valorisation » des étudiants-détenus de la part des enseignants par le fait de les catégoriser comme « en avance sur l'université » a pour but de justifier un manque de ressources pédagogiques, de réfuter un retard d'apprentissage (ressenti comme tel par les détenus), de l'autre elle rappelle en même temps le décalage entre le cours des activités universitaires et ses grèves et l'espace clos de l'institution pénitentiaire, renforçant à la fois la frontière matérielle que (re)présente la prison et la sanction qui consiste à être limité, en relation aux étudiants non empêchés.

3.2. *Séquence 2 : Études versus détention*

Plusieurs auteurs ont mis en évidence que la prison n'est qu'un immense dispositif d'observation. Cela a suscité à juste titre un intérêt analytique pour les thématiques du contrôle et de la contrainte qui caractérisent les univers de privation de liberté³³, dans de nombreux domaines de recherche. Cet examen continu de la part des acteurs dans l'environnement contraint conduit à la production explicite et implicite de catégorisations des individus et des groupes, aussi bien que de l'évaluation de leurs actions et des frontières sans cesse socialement constituées. L'architecture (comme les miradors), la technologie (la vidéosurveillance, par exemple), les humains (les dirigeants, les agents, le personnel, les intervenants, les détenus), sont orientés vers l'observation détaillée de l'environnement³⁴. Elle produit la détermination/délimitation des espaces et des activités. Ces humains contribuent alors à

³² Anna Lindström et Marja-Leena Sorjonen, « Affiliation in Conversation », dans Jack Sidnell et Tanya Stivers (dir.), *The Handbook of Conversation Analysis*, Oxford, Blackwell Publishing, 2013, p. 350-369.

³³ Erving Goffman, *Asiles. Étude sur la condition sociale des malades mentaux et autres reclus*, Paris, Minuit, 1968.

³⁴ Lucie Alidières-Dumonceaud, Chantal Charnet et Olivier Scherer, « Le numérique, pourquoi pas en prison? », *Colloque international : Apprendre, Transmettre, Innover à et par l'Université*, 2015, <https://hal.science/hal-01277116/document>, consulté le 9 octobre 2021; Lucie Alidières-Dumonceaud et coll., « Enquête sous haute surveillance : un corpus de

l'accomplissement des frontières matérielles, technologiques, catégorielles, d'appartenance de groupe et/ou conceptuellement hybrides (comme celle entre les études et la privation de liberté) au moyen de :

procédés de catégorisation sur la base de similarités et de différences (catégorisation) et la mise en place de parties sur la base de processus d'inclusion/exclusion (participation) inscrivent des lignes de partage, formes de frontières qui délimitent des groupes partageant des attributs communs, distincts d'autres groupes³⁵.

Nos analyses dialoguent ainsi avec des thématiques élaborées dans le domaine interdisciplinaire des *Border Studies* :

la frontière ne cesse de fasciner les chercheurs par sa capacité à générer des espaces d'interaction (Lévy 2014 : 74) et de confrontation, en référence auxquels sont construites des identités, y compris marginales et marginalisées – telles que celles du mètèque, du paria ou de l'errant (Agiar 2013) – ou transitoires – telles que celle des populations se déplaçant actuellement vers l'Europe et dont les modes de désignation et de catégorisation oscillent entre demandeurs d'asile, réfugiés politiques, migrants³⁶.

Même si elles ont souvent une composante matérielle de la « raison d'être » de l'institution, inscrite directement dans le bâti, les limites entre domaines font l'objet de rédefinitions situationnelles aux cours des interactions :

En jouant avec les termes utilisés par Marx pour définir le capital, on pourrait dire que la frontière n'est pas une 'chose' (ex. un mur, une clôture ou un pont), mais plutôt une relation sociale médiatisée par des 'choses'. Cela implique de considérer les frontières comme des institutions sociales complexes, marquées par les tensions qui naissent entre pratiques de 'renforcement' et pratiques de 'franchissement' des frontières³⁷.

linguistique interactionnelle en environnement carcéral », *Cahiers de praxématique*, n° 59, 2012, p. 45-64.

³⁵ Véronique Traverso, *op. cit.*, p. 121.

³⁶ Michelle Auzanneau et Luca Greco, *op. cit.*, p. 4.

³⁷ Sandro Mezzadra, « Moltiplicazione dei confini e pratiche di mobilità », *Ragion pratica*, n° 41, 2013, p. 421.

Une démonstration de différentes manières de façonner continuellement les domaines d'activité peut être analysée dans l'épisode suivant :

1. ED5: je voudrais dire une >petite
 2. chose< (.) au sujet
 3. de: ce pourquoi on fait les
 4. ↓études↓ (-) >des études<
 5. etehuhh ce pourquoi finalement
 6. tout le monde (-) ici (trouve
 7. → P1 magnifique) ici (.) les études
 8. pour nous représentent quelque
 9. chose qui ne pose pas (-)
 10. normalement (.) de ↓problème↓
 11. (--) euh on a accès à la
 12. connaissance, à l'altitude et
 13. (.) c'est un parcours (.)
 14. ↓délimité↓ (.) euh (.) qui ne
 15. doit pas poser ↓problème↓ (-)
 16. → P2 c'est (.) tout le contraire de
 17. ce qu'on peut vivre
 18. en détention (-) problèmes de
 19. promiscuité; (-) problèmes de:
 20. >bagarre<, problèmes de
 21. tensions, problèmes de
 22. réglementation ↓>réguliers<↓(-)
 23. → P3 euh (.) dès lors que la
 24. communication entre nous
 25. fonctionne (.) mal, on retrouve
 26. → C (.) d'autres (.) >problèmes< et
 27. c'est là que (.) euh: >pour
 28. prendre xxxxx< (.) et c'est là
 29. que certains peuvent >décrocher<
 30. et ∇(se dé)socialise(nt)∇(.)là
 31. où je cherchais la quiétude je
 32. n'en ai ↓pas↓ (-)
 33. E3: ouais absolument|
 34. ED5: >mon malgré< (-)
 35. E3: >uhu uhm<
 36. ED5: voilà (.) ↓c'était la dernière
 37. petite chose que je voulais
 38. dire↓
 39. E2: oui
 40. ED2: et dernier mot (.) dernier point
 41. essentiel de ça qui est très
 42. important (donc) si le plaisir
 43. n'est plus (-) à faire des
 44. études (comme l'a expliqué là
 45. là)
 46. E2: >ouais<
 47. ED2: et si (.) dès le départ on a
 48. certaines contraintes (.) on a
 49. vite fait >sûrement< de (--) >de
 50. revenir< à à l'existence propre
 51. de la détention (.) qui est
 52. faite uniquement de contraintes
 53. donc >je crois que< (.) que
 54. privé(s) de plaisir on peut
 55. rien faire
 56. E3: >tout [à fait]<
 57. E1: >[d'accord]<

L'épisode est constitué par un bloc d'éléments constitutifs de définitions des deux domaines études/enfermement s'apparentant à des ensembles constitutifs des décalages positionnels qui traversent toute la réunion³⁸. L'étudiant-détenu ED5 va donner une définition composite et élargie de « ce qu'étudier veut dire » pour lui et pour les autres membres du groupe, dans la prémisse initiale de son intervention (P1, lignes 7-15). Cette phase est close par une « définition par exemplification » la formulation de (lignes 13-15) : « (.) c'est un parcours (.) ↓délimité↓ (.) euh (.) qui ne doit pas poser ↓problème↓ (-) ». Elle résume l'ensemble des éléments de caractérisation et marque explicitement la frontière entre activités. La définition en interaction est radicalement différente de celle qui conduit à la fixation des items dans les dictionnaires. En fait, définir dans un échange conversationnel relève de ce que Véronique Traverso et Luca Greco³⁹ appellent une « sémantique ordinaire » ou « en coulisse », pour mettre l'accent sur le travail de mise en forme et de construction d'une définition qui aboutit certes à leur stabilisation situationnelle, mais qui s'accomplit dans le déroulement temporel de la co-construction interactionnelle : « L'activité de définition naturelle, tout comme l'argumentation ordinaire, est un bricolage collaboratif, faisant feu de tout bois, afin de dire/montrer/faire comprendre ce qu'est un certain élément (mot, notion, objet) sur lequel les participants se focalisent à un certain moment de leur interaction⁴⁰ ».

Puisque la définition dans l'interaction exploite et mélange différentes formes, les locuteurs recourent à différents modes de conceptualisation ou de catégorisation au cours de leur activité. Ce locuteur ED5 continue son travail définitoire en introduisant une comparaison entre le premier domaine, les études, les enseignants universitaires et celui de la privation de liberté qui

³⁸ Ces phénomènes ont été étudiés par Gail Jefferson, « On the sequential organization of troubles-talk in ordinary conversation », *Social problems*, vol. 35, n° 4, 1988, p. 418-441.

³⁹ Véronique Traverso et Luca Greco, « L'activité de définition dans l'interaction: objets, ressources, formats », *Langages*, n° 204(4), 2016, p. 9.

⁴⁰ *Ibid.*

concerne son expérience sensible et celle de ses codétenus, en présence : « c'est (.) tout le contraire de ce qu'on peut vivre en détention ». Ce dernier thème est alors développé sous la forme d'une liste composée de quatre éléments, tous formulés avec la même construction syntaxique : « problèmes de X », chacun ouvrant sur un sous-domaine spécifique.

La définition dans l'interaction est un processus temporel qui a un début et une fin. Elle peut avoir une étendue assez variable, à la fois dans le foyer central de la définition qui peut être très court (*x c'est y*) et dans ses conséquences séquentielles (pré-séquences, négociation, réparation, etc.). Mais dans le cas examiné, le travail définitoire est particulièrement ample, à la fois dans la prise en compte de deux domaines d'activité, mais aussi dans l'étendue de l'épisode analysé. Cela parce qu'il prend appui sur les éléments interactionnels produits avant dans l'interaction (les plaintes récurrentes dans la réunion des étudiants-détenus, voir dans la première séquence) et dans leur résumé. Ensuite, les deux domaines sont définis à la fois de manière évaluative prototypique (« tout le monde (-) ici trouve magnifique » et « pose pas de problème ») et par « saturation des traits », d'une certaine façon semblable à l'activité définitoire lexicographique. Sont évoqués alors les problèmes de promiscuité, de bagarre, de tensions, de réglementation. Cela donne un ensemble définitoire homogène mis en perspective avec les études.

Dans les parties de la séquence que nous venons d'examiner plus particulièrement ici (lignes 1-26), il faut remarquer que la trajectoire argumentative est dirigée vers l'explicitation à la fois de la signification des études et des conditions de détention, de manière séparée. Dans le domaine de recherche sur les migrations, dans un travail de philosophie et de sémantique historique sur la mobilité transnationale en Méditerranée, autour principalement de la catégorie « migrant » (et du processus que l'auteur définit « d'illégalisation »), Mezzadra⁴¹ utilise le terme de « luttes frontalières »,

⁴¹ Sandro Mezzadra, *op. cit.*, p. 422 : « "lotte di confine". Una lotta di confine si determina nel momento in cui un insieme di pratiche di "soggettivazione" si scontra con le funzioni complessive di regolazione dei flussi svolte dal

« déterminée lorsqu'un ensemble de pratiques de "subjectivation" se heurte aux fonctions globales de régulation des flux effectuée depuis la frontière, remettant en cause "l'équilibre" spécifique entre le franchissement et le renforcement que vise le régime de contrôle aux frontières⁴² ».

Sans trop forcer la similitude, il nous semble ici que nos analyses mettent en évidence une tension qui traverse les deux classes d'actions évoquées par les participants à l'interaction. L'une accomplie par les étudiants-détenus (étudier) et l'autre conduite par l'institution pénitentiaire (contraindre). Cette tension se retrouve dans les deux ensembles de procédures. L'une de traitement conjoint de deux domaines de signification par hybridation (ligne 26 et suivante du dernier extrait), l'autre spécifiquement définitionnelle du point de vue des étudiants-détenus, nous l'analysons à partir de la ligne 1 et plus particulièrement en ligne 7 et suivante (P1), ainsi qu'en ligne 16 et suivante (P2). Elle (lignes 1-25) constitue l'arrière-plan de l'hybridation successive (commençant à la ligne 26). Or, la seconde partie est rendue ainsi intelligible puisqu'un travail définitionnel est mené, dans la séquence qui précède l'hybridation. En fait, dans un article précédent⁴³ nous avons mis en évidence, dans l'examen d'une partie de la séquence présentée ici, le traitement par les participants du cadre de l'expérience vécue des apprenants en détention, comme celle concernant les problèmes de communication avec les enseignants. Nous avons ainsi souligné les procédures d'hybridation des référents⁴⁴.

confine, ponendo in discussione lo specifico "equilibrio" tra attraversamento e rafforzamento a cui punta il regime di controllo di quel confine. » (Toutes les traductions sont des auteurs).

⁴² Mezzadra porte une attention particulière à la façon dont la tension entre les dispositifs « d'asservissement » et les processus de « subjectivation » (de coaction et de liberté) entre en jeu dans la constitution même du champ d'expérience de la migration.

⁴³ Lucie Alidières et Bruno Bonu, « Partager et revendiquer le sens des études en prison : formulation d'une expertise par l'étudiant-détenu », *Tranel*, n° 70, 2019, p. 61-74.

⁴⁴ Elinor Ochs, Patrick Gonzales et Sally Jacoby, « "When I come down I'm in the domain state": Grammar and graphic representation in the interpretive activity of physicists », dans Elinor Ochs, Emanuel Schegloff et

Dans le cas analysé précédemment dans cet article, nous sommes devant deux formes d'indétermination. Le locuteur traite de deux trajectoires qui vont des études à l'enfermement à partir de la ligne 26. L'indétermination, au lieu d'être perçue par les interlocuteurs comme un trouble menaçant l'intercompréhension, représente une manière claire de résoudre un problème pratique : l'étudiant-détenu traite dans un même tour de parole deux domaines de participation (signification et activité) – la détention et les études. Cette activité interactionnelle définitoire précédente rend donc possible l'hybridation des domaines par l'indétermination⁴⁵. À partir de la ligne 33, la réception (R) collaborative de la séquence précédente met en évidence que les participants actifs interactionnellement s'orientent vers l'accord afin de considérer que l'objet est (suffisamment) défini pour que l'activité de définir soit close et que l'activité principale, à savoir la réunion organisationnelle pédagogique, approche à sa fin.

Conclusion

Nous avons analysé ici deux épisodes de revendication « égalitariste » d'étudiants-détenus. Dans un environnement interactionnel de désaccord, nous avons montré les procédures engagées par les participants (étudiants-détenus) pour revendiquer une symétrie vis-à-vis des étudiants en présentiel. Nous avons montré un ensemble de procédures mises en place pour asseoir cette orientation interactionnelle. Ces actions conversationnelles redessinent principalement les contours frontaliers entre catégories et groupes, qui représentent les vrais enjeux. Il est alors nécessaire de continuer les recherches dans :

[...] une approche praxéologique en maintenant une perspective focalisée sur les pratiques des acteurs rendant compte de l'historicité et de la dimension irréductiblement située, incarnée et matérielle des frontières. Celles-ci seront ainsi appréhendées moins comme un produit fini et

SaraThompson (dir.), *Interaction and grammar*, Cambridge, Cambridge University Press, 1996, p. 151-171.

⁴⁵ La mise en évidence de ces relations et de leurs redéfinitions a représenté l'objet de notre travail ici, dans une perspective de cumulation de la connaissance (avec la reprise et la reconsidération d'analyses élaborées précédemment).

irrévocable que comme une matière en train de se faire, dessinée par une multiplicité d'acteurs et située dans une diversité de contextes⁴⁶.

Traiter la parole en interaction dans les activités accomplies en prison comme un objet à part entière et non pas comme un dispositif informationnel limité (par exemple dans les entretiens de recherche) permet ainsi de mettre en évidence des raisonnements déployés dans les séquences étudiées dans cet article, du point de vue des étudiants-détenus, ici sur le « sens des études » plutôt que de la détention. L'analyse de la parole produite dans des activités en prison révèle alors une orientation observationnelle, une analyse pratique et une connaissance experte de l'institution carcérale de la part de certains étudiants-détenus⁴⁷. L'examen des procédures sémantiques élaborées et articulées dans le déroulement temporel des interactions permet de souligner que la parole en prison n'est pas le fait d'un langage contraint et minoré produit par des personnes isolées, comme une conception étendue de la privation de liberté pourrait laisser penser, avec par exemple une réduction des possibilités catégorielles dans le processus de désaffiliation qui entraîne l'incarcération (ou la série de périodes de privation de liberté) et se poursuit après la peine : « Le discrédité est ainsi réduit au statut de "délinquant", de "détenu" ou "d'ex-détenu"⁴⁸ ». L'interaction en milieu contraint est en revanche le lieu où se déploient des attentes structurées, des connaissances fines de l'organisation institutionnelle, ainsi que la manifestation de l'expérience quotidienne des personnes privées de liberté :

⁴⁶ Michelle Auzanneau et Luca Greco, *op. cit.*, p. 16.

⁴⁷ L'un des détenus de ce groupe a affirmé avoir demandé à être transféré dans la Maison Centrale de Saint-Maur parce qu'il avait eu connaissance des formations dispensées et du travail des détenus à « l'Atelier son » (Lucie Alidières et Bruno Bonu, *op. cit.*). Il montre ainsi une expertise semblable à celle de l'étudiant qui choisit une Grande École.

⁴⁸ Gilles Chantraine, *op. cit.*, p. 53. Dans ce même sens : « La confiance en soi est tel un château de cartes. C'est ce que confie Mathieu à la fin de l'atelier : "Quand on sort de prison, on est assez fébrile, on a l'impression que tout le monde nous regarde. On doit trouver les mots, faire en sorte de sortir de ce carcan de "détenu" et donc retrouver une capacité à improviser" » (Soazig Le Nevé, « Des cours d'éloquence pour la réinsertion », *Le Monde*, 25 novembre 2022).

La frontière, dans la modernité, a longtemps été considérée comme quelque chose tenue pour acquise, sa stabilité fonctionnait comme une sorte d'hypothèse implicite des institutions et des concepts politiques fondamentaux. Tant la réflexion théorique que les représentations cartographiques l'ont par conséquent reléguée aux marges de la politique⁴⁹.

Elle est conceptualisée alors comme une ligne cartographique claire, parfois droite et stable. En revanche,

[L]es cartes telles que nous les connaissons disent un rapport à l'espace vidé de ses vivants, un espace disponible, que l'on peut conquérir et coloniser. Il nous fallait donc pour commencer tenter de repeupler les cartes. Nous avons pour ce faire, déplacé l'objet de la notation en tentant de dessiner non plus le sol sans les vivants, mais les vivants dans le sol, les vivants du sol, en tant qu'ils le constituent. Cette cartographie du vivant tente de noter les vivants et leurs traces, de générer des cartes à partir des corps plutôt que partir des reliefs, frontières et limites d'un territoire⁵⁰.

Ce que cette contribution veut faire, c'est repeupler les espaces contraints, par les paroles, les interactions et les actions des habitants de ces lieux trop souvent oubliés dans les recherches.

En fait, les effets sociaux de l'enfermement continuent souvent après la sortie de prison, puisque les effets de cristallisation et de solidification des catégorisations stigmatisantes se poursuivent dans le temps et dans l'espace. Le mouvement opposé correspond à une 'décarcérisation' qui met en avant des aspects identitaires non liés à la privation de liberté⁵¹.

⁴⁹ Sandro Mezzadra, *op. cit.*, p. 423. « Il confine, nella modernità, è stato a lungo considerato come qualcosa di scontato, la sua stabilità ha funzionato come una sorta di presupposto implicito delle istituzioni e dei concetti politici fondamentali. Sia la riflessione teorica sia le rappresentazioni cartografiche lo hanno conseguentemente relegato ai margini della politica. »

⁵⁰ Frédérique Aït-Touati et coll., *Terra Forma : manuel de cartographies potentielles*, Paris, B42, 2019.

⁵¹ Gilles Chantraine, *op. cit.*, p. 212.

Références

- Agier, Michel, *La condition cosmopolite : l'anthropologie à l'épreuve du piège identitaire*, Paris, La Découvertes, 2013.
- Aït-Touati, Frédérique, Alexandra Arènes et Axelle Grégoire, *Terra Forma : manuel de cartographies potentielles*, Paris, B42, 2019.
- Alidières, Lucie et Bruno Bonu, « Partager et revendiquer le sens des études en prison : formulation d'une expertise par l'étudiant-détenu », *Tranel*, n° 70, 2019, p. 61-74.
- Alidières-Dumoncaud, Lucie, Bruno Bonu, Chantal Charnet et Laurent Fauré, « Enquête sous haute surveillance : un corpus de linguistique interactionnelle en environnement carcéral », *Cahiers de praxématique*, n° 59, 2012, p. 45-64.
- Alidières-Dumoncaud, Lucie, Chantal Charnet et Olivier Scherer, « Le numérique, pourquoi pas en prison ? », *Colloque international: Apprendre, Transmettre, Innover à et par l'Université*, 2015, <https://hal.science/hal-01277116>.
- Atkinson, John Maxwell et Paul Drew, *Order in Court: The Organisation of Verbal Interaction in Judicial Settings*, London, Macmillan, 1979.
- Auzanneau, Michelle et Luca Greco (dir.), *Dessiner les frontières*, Lyon, ENS Éditions, 2018, <http://books.openedition.org/enseditions/8578>.
- Bergounioux, Gabriel, « Les enquêtes de terrain en France », *Langue française*, n° 93, 1992, p. 3-22.
- Bergounioux, Gabriel, « Linguistique et variation : repères historiques », *Langages*, n° 108, 1992, p. 114-125.
- Bonu, Bruno, « Décalages interactionnels interprétatifs dans une réunion prison – Université en vidéocommunication », *Langages*, n° 204, 2016, p. 120-139.
- Bonu, Bruno, « L'interaction de part et d'autre des barreaux : catégorisations dans la vidéocommunication », dans Luca Greco, Lorenza Mondada et Patrick Renaud (dir.), *Identités-en-interaction / Identities in interaction*, Limoge, Lambert Lucas, 2014, p. 115-136.
- Chantraine, Gilles, *Par-delà les murs*, Paris, PUF, 2004.
- Combessie, Philippe, *Sociologie de la prison*, Paris, La Découverte, 2009.
- de Fornel, Michel et Jacqueline Léon, « L'analyse de conversation, de l'ethnométhodologie à la linguistique interactionnelle », *Histoire épistémologie langage*, vol. 22, n° 1, 2000, p. 131-155.
- Devilla, Lorenza et Bruno Bonu, « Le traitement interactionnel des objets de la connaissance en milieu contraint : enjeux discursifs et interactionnels », *Tranel*, vol. 76, n° 1, 2022, p. 87-112.

- Gadet, Françoise, « Variation et hétérogénéité », *Langages*, n° 108, 1992, p. 5-15.
- Goffman, Erving, *Asiles. Étude sur la condition sociale des malades mentaux et autres reclus*, Paris, Minuit, 1968.
- González Martínez, Esther. « L'audition de comparution immédiate : l'organisation des échanges langagiers », Thèse de doctorat, Paris, EHESS, 2003.
- Hannerz, Ulf, *Explorer la ville*, Paris, Éditions de Minuit, 1983.
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine, *Le discours en interaction*, Paris, Armand Colin, 2005.
- Jefferson, Gail, « On the sequential organization of troubles-talk in ordinary conversation », *Social problems*, vol. 35, n° 4, 1988, p. 418-441.
- Labov, William, *Sociolinguistique*, Paris, Éditions de Minuit, 1976.
- Lerner, Gene, « Turn design and the organization of participation in instructional activities », *Discourse Processes*, vol. 19, n° 1, 1995, p. 111-131.
- Lévy, Jean, « Les limites de la frontière et les limites de ces limites », dans Jean Birnbaum (dir.), *Repousser les frontières ?*, Paris, Gallimard, 2014, p. 67-86.
- Lindström, Anna et Marja-Leena Sorjonen, « Affiliation in Conversation », dans Jack Sidnell et Tanya Stivers (dir.), *The Handbook of Conversation Analysis*, Oxford, Blackwell Publishing, 2013, p. 350-369.
- Mehan, Hugh, « Structuring school structure », *Harvard Educational Review*, vol. 48, n° 1, 1978, p. 32-64.
- Mezzadra, Sandro, « Moltiplicazione dei confini e pratiche di mobilità », *Ragion pratica*, n° 41, 2013, p. 413-432.
- Mondada, Lorenza, « Contributions de la linguistique interactionnelle », dans Jaques Durand, Benoît Habert et Bernard Laks (dir.), *Congrès Mondial de Linguistique Française*, Paris, Institut de Linguistique Française, 2008, p. 881-897, <https://www.linguistiquefrancaise.org/articles/cmlf/pdf/2008/01/cmlf08348.pdf>.
- Mondada, Lorenza, « La ville n'est pas peuplée d'êtres anonymes : processus de catégorisation et espace urbain », *Marges linguistiques*, n° 3, 2002, p. 72-90.
- Mondada, Lorenza, « Pour une linguistique interactionnelle », *Marges linguistiques*, n° 1, 2001, p. 95-136.
- Ochs, Elinor, Patrick Gonzales et Sally Jacoby, « "When I come down I'm in the domain state": Grammar and graphic representation in the interpretive activity of physicists », dans Elinor Ochs, Emanuel

Schegloff et SaraThompson (dir.), *Interaction and grammar*, Cambridge, Cambridge University Press, 1996, p. 151-171.

Traverso, Véronique, « Les frontières au prisme de la catégorisation. Construire et déconstruire de la différence : une discussion à propos de l'usage du hammam », dans Michelle Auzanneau et Luca Greco (dir.), *Dessiner les frontières*, Lyon, ENS Éditions, 2018, <http://books.openedition.org/enseditons/8590>.

Traverso, Véronique et Luca Greco, « L'activité de définition dans l'interaction : objets, ressources, formats », *Langages*, n° 204(4), 2016, p. 5-26.

Watson, D. Rod, « Some features of the elicitation of confessions in murder interrogations », dans George Psathas (dir.), *Interaction Competence*, Washington, DC, University Press of America and International Institute for Ethnomethodology and Conversation Analysis, 1990, p. 263-295.

Wieder, Lawrence D., « Telling the convict code », dans Robert M. Emerson (dir.), *Contemporary field research: A collection of readings*, Little, Brown, 1983, p. 78-90.

Annexe : Conventions de transcription 1/3**Passage de la parole**

[]	Les énoncés en chevauchement
&	Continuation d'un même tour de parole
=	Enchaînement rapide entre deux tours de locuteurs différents
[/ {	pour différencier : chevauchements v/s conversations en parallèle

Annexe : Conventions de transcription 2/3**Production du tour**

(--)	Les intervalles à l'intérieur et entre les énoncés (tirets en fonction de la longueur)
(.)	courte pause
::	extension de son (points en fonction de la longueur)
hhh	Inspirations audibles (caractères en fonction de la longueur)
•hhh	Expirations (caractères en fonction de la longueur)
,	Des virgules entre les lettres pour les sigles
H	Grand rire audible (aussi dans un mot)
h	petit rire audible (aussi dans un mot)
ha, he, hi	rire
ε	sourire dans la voix
↗	son métallique dans la voix provoqué par le dispositif de communication
^	liaison entre deux mots
ta	Coup de langue

Annexe : Conventions de transcription 3/3

Intonation et Autres conventions

Δ	Volume montant
∇	Volume descendant
le mien	Intonation montante
le mien	Intonation descendante
	Signes de ponctuation pour des phénomènes moins marqués que pour l'utilisation des flèches :
.	Un point indique une intonation descendante, pas nécessairement la fin d'une phrase
,	Une virgule indique une intonation continue, pas forcément les propositions de phrase
?	Un point d'interrogation indique une inflexion croissante et pas obligatoirement une question
?,	Un point d'interrogation combiné à une virgule désigne une intonation croissante mais plus faible que celle signalée par le point d'interrogation
!	Un point d'exclamation indique un ton animé et pas inévitablement une exclamation
<u>le mien</u>	L'emphase est signalée par le soulignement
le mien	Passage de la conversation plus calme que la conversation en cours
>le mien<	Rythme plus rapide que la conversation en cours
	Autres conventions
((toux))	description d'un phénomène auquel le transcripteur ne souhaite s'attaquer
(inaudible	Les incertitudes du transcripteur
+ hypothèse)	
→	Les lignes de transcription où le phénomène examiné survient sont fréquemment indiquées par des flèches dans la marge de gauche, dans une colonne spécialisée.
---	Les points à l'horizontale indiquent que l'énoncé a été rapporté seulement en partie
.	Les points à la verticale indiquent que les tours intervenant dans la conversation ont été omis dans l'extrait
.	
.	